

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 00194
Numéro SIREN : 389 793 050
Nom ou dénomination : A.D.D. SOUBRE PLAINE

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2023 sous le numéro de dépôt 6546

ADD SOUBRE PLAINE

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 68 rue Elias Howe
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
RCS CRETEIL 389 793 050

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT EN DATE DU 20 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt mars,
A dix heures,

Les associés de la société ADD SOUBRE PLAINE se sont réunis Extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sis 68 rue Elias Howe à SAINT MAUR DES FOSSES (94100), sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain PLAINE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Catherine PLAINE, associée représentant tant par elle-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme Scrutatrice.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du Président,

JP - RP
AP

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général, pour une durée indéterminée :

Monsieur Romain PLAINE,

né le 28 juillet 1986 à SAINT MAUR DES FOSSES (94), de nationalité française, demeurant au 8 avenue Albert Perrault à SUCY EN BRIE (94370).

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Romain PLAINE disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Romain PLAINE aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Sa rémunération sera fixée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Monsieur Alain PLAINE

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La Scrutatrice

Madame Catherine PLAINE

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'C' and 'P' followed by a long horizontal stroke.